

Année 2020
Formulaire de demande de subvention
pour l'achat d'un vélo neuf à propulsion humaine

La Métropole Nice Côte d'Azur souhaite œuvrer en faveur de l'environnement, du développement durable et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'à la limitation des nuisances sonores.

Dans cette perspective, la Métropole souhaite encourager le développement des transports « propres » et inciter les résidents habitant sur le territoire métropolitain à se doter de vélos neufs à propulsion humaine en instituant un dispositif de subventionnement complémentaire à celui existant pour l'acquisition d'un deux roues électrique.

Il s'agit d'une subvention fixée à 50% du prix d'achat TTC du vélo neuf à propulsion humaine de taille adulte, dans la limite de 100 € par matériel. Les vélos pour enfants ne sont pas éligibles.

LE DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Adresse e-mail :

iEn cas de dossier incomplet vous serez contacté plus rapidement par mèl

Date :

Signature :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion d'un fichier d'utilisateurs pour l'attribution de la subvention pour l'achat d'un « deux roues » électrique. Le destinataire des données est la Métropole.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

Métropole Nice Côte d'Azur - 06364 NICE Cedex 4

PIECES A FOURNIR EN 1 EXEMPLAIRE

Le bénéficiaire fournit les pièces définies ci-dessous, à son nom propre et à l'adresse de sa résidence principale.

Il adresse son dossier complet à la Métropole **AVANT LE 31 MARS 2021** (cachet de la poste faisant fois).

Si le dossier est incomplet, les pièces complémentaires devront être adressées à la Métropole dans un délai de trois mois, à compter de la date de demande des éléments manquants.

Le dossier complet de demande de subvention est à adresser, exclusivement par voie postale (toute autre réception ne sera pas enregistrée), à : **Métropole Nice Côte d'Azur - Direction Transports et Mobilité Durable - 06364 Nice cedex 4.**

Le dossier complet doit comprendre les pièces justificatives suivantes :

1. le formulaire original de la demande dûment complété,
2. la convention originale signée portant la mention manuscrite « lu et approuvé »,
3. l'attestation sur l'honneur (original manuscrit), engageant à ne pas revendre le vélo aidé sous peine de restituer la subvention à la Métropole Nice Côte d'Azur, à apporter la preuve au service métropolitain, qui en fera la demande, qu'il est bien en possession du vélo aidé,
4. la copie de la facture d'achat acquittée du vélo mentionnant le modèle,
5. le dernier avis d'imposition sur le revenu connu et complet,
6. l'attestation d'hébergement (original manuscrit) si vivant chez une tierce personne justifiant le domicile du bénéficiaire mentionné sur les documents précédents,
7. la copie de la pièce d'identité (recto-verso),
8. le relevé d'identité bancaire.

Toutes les pièces justificatives doivent comporter une seule et même adresse. L'administration pourra demander toutes pièces complémentaires.